

Priorité Nyssen : promouvoir Saal, 41 000 euros de frais de taxis !



Le scandale des nominations sans ampleur romanesque : les privilégiés de la république LGBT. La réalité LREM dépasse l'affliction : la littérature pro-Macron prévoit l'avenir en rose ! Le maladroit traitement d'exception de Philippe Besson, cette nomination le prouve. On sait que l'affection précède souvent la réalité.

Jean-Paul Brighelli : *"Besson la main du roi permet de se mettre à l'écart du commun des mortels :*

(1.) 7 septembre 2017 : Philippe Besson publie *Un personnage de roman*, roman vrai de l'accession au pouvoir d'Emmanuel Macron ; (2.) 3 août 2018 : le *Conseil des ministres* modifie le décret n° 85-779 du 24 juillet 1985 portant application de l'article 25 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à

la décision du Gouvernement, particulièrement celui de consul général, *“désormais laissé à la décision du Gouvernement”* ;
(3.) 29 août 2018 : Philippe Besson est nommé consul de France à Los Angeles ! (Bravo, Macron !)

Moralité 1 : “Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l’écoute !”

Moralité 2 : Tout flatteur de Macron et de la république des copains vit aux dépens des contribuables.

Contrepoints : Agnès Saal recasée toujours plus haut malgré ses fautes ! (La démocratie est vraiment très malade). L’ex-présidente de l’INA avait été recasée au “ministère de la Culture” malgré des dépenses de taxis de 41 000 euros avec de l’argent public. Elle a été nommée haut fonctionnaire. C’est la beauté de la fonction publique : une faute n’est pas sanctionnée, elle est même (LREM) récompensée... (par la république des copains LREM !). C’est pourquoi Françoise Nyssen (LREM) défend la nomination d’Agnès Saal !

La nomination de Saal, condamnée à 3 mois de prison avec sursis et à une double amende à cause de frais de taxis très élevés, au poste de haut fonctionnaire à l’égalité et à la diversité fait polémique. Saal a été nommée haut fonctionnaire à l’égalité, la diversité et la prévention des discriminations auprès du secrétaire général du ministère de la Culture. Saal a débuté officiellement sa nouvelle mission le samedi 1er septembre.

Cette nomination fait polémique. Saal était directrice générale du centre Pompidou de 2007 à 2014, avant d’être présidente de l’INA de mai 2014 à avril 2015. Elle avait été suspendue à la suite d’une vive polémique concernant des frais de taxis excessifs (près de 24 000 euros dans chacune des deux institutions) et avait été condamnée à trois mois de prison avec sursis et à une double amende pour ces frais indus.

En réponse, la ministre de la Culture Nyssen a défendu cette

nomination dans un tweet : “J’ai nommé Mme Agnès SAAL Haut(e) fonctionnaire à l’égalité et à la diversité. J’ai fait de cette cause une priorité (de la république des copains LREM) dès mon arrivée au ministère de la Culture. La qualité de son engagement et de son travail au service de ces valeurs fondamentales (\$\$\$) devrait guider les commentaires d’aujourd’hui”.

Mediapart a révélé qu’Agnès Saal a aussi été promue à *“l’échelon spécial du grade d’administrateur général”*, ce qui lui permet de bénéficier d’une hausse de salaire pouvant atteindre les 6 138 euros par mois !

Alain Etchegoyen : Une république exemplaire ? (Un appel aux passions pour) “Les enfants gâtés de l’État” LREM ! La démocratie (des copains LREM) est malade du mensonge... sur le dos des contribuables !

Cédric Pietralunga et Solenn de Royer, sur Le Monde : “Philippe Besson, écrivain et consul de France à Los Angeles. L’auteur d’*Un personnage de roman*, consacré à Macron, hérite d’une place très convoitée par les diplomates. Écrivain dans le sillage de Macron pendant la campagne présidentielle, Besson (lui) doit d’être nommé consul de France à Los Angeles. Des informations du Monde confirmées par l’Élysée qui évoque une *“politique d’élargissement des viviers de nomination, comme partout dans la fonction publique”*. Lors du conseil des ministres, le ministre des Affaires étrangères a présenté un décret modifiant les règles concernant la nomination de certains *“emplois supérieurs”*, dont des postes de consuls généraux (parmi lesquels Los Angeles) qui ne relèveront plus seulement du Quai d’Orsay mais d’une décision du gouvernement, entérinée en Conseil des ministres. Le gouvernement peut nommer des fonctionnaires ou des non-fonctionnaires.

“Ça vise à reprendre la main sur des postes honorifiques pour recaser des amis du pouvoir”, analyse un haut fonctionnaire. Face aux accusations de *“copinage”*, Macron a justifié sa

décision à Helsinki. *“Il n’y a chez moi aucun copinage pour services rendus. Regardez le gouvernement, si je servais les gens en fonction de leur implication dans la campagne présidentielle, aurais-je choisi ce premier ministre il y a 15 mois ?”*

(Qu’ils viennent me chercher !) “Que chacun revienne à la raison. Je continuerai à ouvrir l’ensemble des postes de responsabilité de l’administration, en particulier, de la haute fonction publique, à des gens de talents et de mérites venant d’autres horizons. En matière diplomatique, ça a toujours été une tradition.”

L’auteur du très louangeur *“Un personnage de roman”*, consacré à la campagne de Macron, hérite de ce poste de Consul général de France à Los Angeles, une place très convoitée par les diplomates. Proche de Brigitte Macron, Philippe Besson avait été séduit par l’ancien ministre de l’économie le jour où ce dernier avait présenté sa démission de Bercy, le 30 août 2016. Une journée qui avait suscité une *“illumination”* qui retrace pas à pas la campagne présidentielle. “Je vais écrire sur une espérance”. “Et, dans l’espérance, on entend le souffle, l’exaltation, les bouillonnements, on redoute les désillusions.” Pendant la campagne, M. Besson avait recueilli de nombreuses confidences (de campagne de Macron) qui avait exposé sa conception *“verticale”* du pouvoir. Il était l’un des invités du couple présidentiel à La Rotonde, la brasserie parisienne où le candidat Macron En marche ! avait fêté sa victoire (déjà définitive) au soir du premier tour de l’élection présidentielle.”

Anticor déposera-t-il une nouvelle plainte pour favoritisme LREM En marche ! GOF-LGBT ?

La république des copains et l’imposture LGBT, c’est le favoritisme LREM En marche ! En quoi le favoritisme LREM LGBT est-il particulier sur cette question du scandale des nominations si avantageuses ?

L'imposture GOF-LGBT dans les institutions de la république des copains a un caractère revanchard et mystificateur. Un pamphlet contre l'imposture GOF-LGBT traite des mœurs de cette confrérie bizarre qui fascine les gens de pouvoir. Or l'imposture LGBT est vraiment une passion LREM. Quand les parisiens voient un monument de la République LGBT défiguré par le drapeau arc-en-ciel, ils savent que le président de Ruy de l'Assemblée nationale partisan LGBT, qui a scandaleusement défiguré le Palais Bourbon d'un drapeau arc-en-ciel, symbole LGBT, veut nous "embrouiller LREM" avec le problème de la LGBT-GPA/PMA.

Il est scandaleux de voir se perpétuer la propagande partisane LGBT à l'Assemblée nationale !

Qu'aurait-on dit si on avait pavoisé le Palais Bourbon d'un *"drapeau de la Manif' pout tous"* ou bien avec *"l'image d'un calvaire"* pour défendre la cause des chrétiens d'Orient opprimés par les islamistes ?

Chez les partisans LREM GOF-LGBT, personne ne semble vouloir apprendre quelque leçon que ce soit de la vraie démocratie, ni penser autrement que dans les termes de la propagande LGBT. Peut-on penser vraiment qu'une fois que l'Assemblée nationale aura été "défigurée du drapeau arc-en-ciel", le problème de l'homophobie sera enfin résolu ? Et cela vaut pour tout ce qui en appelle aux instincts simplement humains !

Au lieu de convaincre, la propagande LGBT des élus arrogants, suffisants et simplistes, provoque les gens et déclenche chez eux un rejet immédiat. La vue du drapeau arc-en-ciel sur l'Assemblée nationale ne persuadera personne de faire quoi que ce soit contre le bon sens, car il s'agit purement de manipulation.

La présidente d'honneur du Parti chrétien-démocrate @christineboutin a estimé que cette mise en scène était contraire au principe de neutralité applicable aux édifices

publics. Rappel : arrêt du Conseil d'État n° 259806 du 27 juillet 2005 : *"le principe de neutralité des services publics s'oppose à ce que soient apposés sur les édifices publics des signes symbolisant la revendication d'opinions politiques, religieuses ou philosophiques."* @FdeRugy : L'arrêt du Conseil d'État relayé par Christine Boutin ne s'applique pas à mon initiative (personnelle) : *"ni affichage d'une opinion politique ou religieuse, ni un bâtiment relevant d'un service public"* (qui accueille du public !) L'Assemblée est une institution autonome régie pas (mes) propres règles.

Confusion inappropriée pour un élu censé présider intelligemment (???) à la fabrication des lois !

Depuis les législatives de juin 2012, l'Assemblée nationale a modifié ses règles de fonctionnement. Elle a élevé au niveau réglementaire l'existence d'un code de déontologie. Par décision du Bureau du 6 avril 2011, l'Assemblée nationale s'est dotée d'un code de déontologie. Par le code de déontologie, *"tous"* les députés s'engagent à respecter les principes suivants : *"service de l'intérêt général, indépendance, objectivité, responsabilité, probité, exemplarité"*. Il est clair que ces principes fondamentaux du code de déontologie ont été bafoués par l'autocrate de Rugy. Comment aurait-il le droit autocratique LREM de *"dénaturer l'Assemblée nationale"* par un drapeau LGBT ? Alors, sans attendre, *"de Rugy, démission !"* (modifié de l'article de Pierrick Gardien sur Causeur.fr : *"Peut-on vraiment orner la façade de l'Assemblée d'un drapeau LGBT ?"*) Mais il y a toujours eu en France une tradition UMPS des nominations GOF-LGBT qui justifie en fait l'imposture LGBT !

Tout le monde a une opinion sur l'imposture LGBT, généralement négative. Il y a aussi une forme de snobisme PS-LREM dans la façon GOF-LGBT de noyauter la haute administration. Plus loin que le snobisme, l'imposture LGBT est une stratégie, volontaire et délibérée, pour s'assurer le pouvoir. Il y a quelque chose de secret dans ces mœurs de l'imposture LGBT. Il

y a une opacité volontaire et délibérée GOF-LGBT qui reflète le secret dans la conduite des affaires LREM pour ne pas avoir à rendre des comptes au peuple français.

C'est vrai que tout le monde ou n'importe qui ne bénéficie pas de l'investiture LGBT. Il y a des codes, des rites. Mais ce n'est pas propre à l'imposture LGBT : toutes les sectes GOF sont régies de cette façon !

Ce qui est vrai, c'est que l'imposture LGBT est le temple du conformisme intellectuel de gauche. La propagande socialo-communiste est la règle qui s'impose à tous. Pour une stratégie de carrière GOF-LGBT, il faut en prendre son parti, comme c'est le cas d'école à la mairie de Paris où il y a bien des sujets tabous !

Si un politicien rebelle critique le système GOF-LGBT, généralement ça ne se passe pas bien !

Reste le privilège des nominations de la république des copains LREM et de l'imposture GOF-LGBT !

C'est le scandale des nominations sans ampleur romanesque des privilégiés de la république LGBT !

Thierry Michaud-Nérard